

QUELQUES CHIFFRES

84 %

Chaque année, 84 % des jeunes sortent du SMA avec un emploi ou poursuivent leur formation.

92 %

92 % des jeunes accompagnés par la Fondation proviennent des régiments du SMA.

12

Chaque projet suivi par la Fondation du SMA fait l'objet d'un suivi d'une durée d'au moins 12 mois

CHAMPS D'ACCOMPAGNEMENT PAR PROGRAMME

33%

Coup de pouce
Logement

33%

Up Formation

9%

Autres

19%

Mobilités

6%

Autonomie
Alimentaire

TYPOLOGIE D'ACCOMPAGNEMENT

50%

Mécénat financier

40%

Mécénat financier + Mécénat de compétence

10%

Mécénat de confiance

GOUVERNANCE



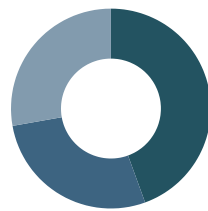
Général Jean-Pierre Metz
Président de la
Fondation du
SMA



Guillaume Villemot
Délégué général de la
Fondation du SMA

COMITE EXECUTIF

Outre le Président et le Délégué général, le COMEX est composé de 3 collèges :



- ◆ 8 membres du Collège autorités qualifiées Outremer et jeunesse
- ◆ 5 membres du Collège entreprises partenaires
- ◆ 5 membres du Collège institutionnel

NOS PARTENAIRES



CONTACTEZ NOUS



www.fondation-du-sma.fr



contact@fondation-du-sma.fr



Guillaume Villemot
guillaume.villemot@le-sma.com
+ 33 6 20 71 94 20



*"Etre le changement que nous voulons voir
dans le monde"*

— Mahatma Gandhi

- Organisation d'intérêt général qui œuvre pour lutter contre toutes les formes d'exclusion, en particulier dans le domaine de l'emploi.
- En adéquation en termes de valeurs et priorités, de volonté de faire ensemble, d'ambition territoriale et de réseau d'entreprises
- FACE nous accueille pour développer des actions d'intérêts communs dans les territoires ultramarins.



% Répartition des projets soutenus par territoire

LA FONDATION SMA : POUR VOUS, JEUNES ULTRAMARINS

La Fondation du SMA s'adresse aux **jeunes ultramarins âgés de 18 à 30 ans**, engagés dans **une démarche volontaire et structurée** pour réaliser un projet. Elle offre un **accompagnement personnalisé** et joue un rôle essentiel d'écoute, de conseils et d'information sur les dispositifs existants dans les différents territoires.

Les jeunes ultramarins peuvent solliciter la Fondation pour :

- **Trouver un emploi** : Grâce au tutorat et au mécénat de compétences.
- **Réaliser leurs projets professionnels** : Via des bourses de projet et un tutorat
- **Favoriser leur mobilité** : bourses de projets
- **Créer une entreprise** : En bénéficiant du mécénat de compétences pour lancer leur projet entrepreneurial.

LE SERVICE MILITAIRE ADAPTÉ (SMA) EN 3 POINTS :

- *Le SMA est un dispositif militaire destiné à insérer professionnellement les jeunes de 18 à 25 ans, éloignés de l'emploi et résidant dans les territoires ultramarins.*
- Fondé en 1961 par le Général Némou et Michel Debré, alors Premier Ministre, le SMA s'est affirmé comme un acteur majeur de l'insertion professionnelle.
- Chaque année, 6000 jeunes, dont plus de 30 % de femmes, sont formés dans les 7 régiments situés en Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion, Mayotte, Polynésie française et Nouvelle-Calédonie.

LA FONDATION DU SMA : UNE MISSION D'AVENIR

UNE AUTONOMIE POUR UNE MISSION AMBITIEUSE

Autonome financièrement et structurellement, la Fondation du Service Militaire Adapté (SMA) se distingue par sa capacité à répondre à des projets ciblés, visant à sécuriser l'insertion professionnelle et sociale des jeunes ultramarins.

ACCOMPAGNER POUR UN AVENIR ENGAGÉ

L'objectif de la Fondation est de faire de chaque jeune un citoyen engagé sur son territoire. Cet accompagnement complet englobe les domaines social, professionnel, la santé, le logement, la mobilité et la formation.

UNE CAPACITÉ DE FINANCEMENT INDÉPENDANTE

Grâce à sa structure autonome, la Fondation du SMA peut rechercher et mobiliser des fonds privés pour mener à bien ses missions. Cette indépendance financière permet de transformer les parcours des jeunes en véritables réussites.

UN LEVIER DE CRÉATION DE VALEUR

La Fondation du SMA est un puissant outil de développement économique et social, contribuant à la création de valeur dans les territoires ultramarins.